

ETAT D'URGENCE SANITAIRE

Période de confinement

Que faire de vos déchets durant cette période ?



LA COLLECTE CONTINUE

sur tout le territoire

La **collecte des déchets est assurée** par les agents de la COR.

❌ LES DÉCHÈTERIES

Fermeture temporaire de l'ensemble des déchèteries de la COR.



LES TEXTILES

sont à **conserver chez vous** dans l'attente de collecte du Relais. Il existe de nombreuses manières de les réutiliser.



LES PILES

Ne plus rapporter les piles et batteries usées dans les magasins, conservez les chez vous pour le moment. **Ne les jetez surtout pas à la poubelle**, on recycle jusqu'à 80% de leur poids en métaux.



LES DÉCHETS VERTS

Conservez les ! ils sont utiles pour le paillage notamment : toutes les astuces sur notre page facebook. Il est interdit de brûler ses déchets verts.



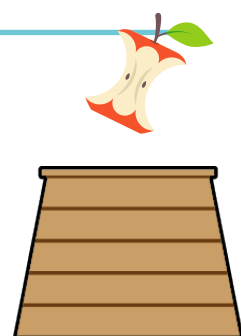
VIGILANCE SANITAIRE

Les mouchoirs en papier, les masques et gants jetables doivent être hermétiquement **fermés dans des sacs poubelles étanches**.



COMPOSTEURS

Il est toujours possible d'en réserver auprès de la COR ! Contactez-nous : 04 74 89 58 39



DES ASTUCES pour réduire ses déchets

- Acheter du vrac
- Préférer le "fait maison"
- Utiliser des serviettes en tissu
- Privilégier les emballages en verre
- Faire son potager
- Boire l'eau du robinet

  
www.ouestrhodanien.fr


Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien